

■ **AJC TRADING SA**, à Genève, commerce international, etc.
(FOSC du 01.11.2002, p. 6). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 CO, 86 et 88a ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **AJC TRADING SA, en liquidation**. Elle n'a plus d'administrateur ni d'adresse et pas de liquidateur.
Journal no 2982 du 12.03.2003
(00908834 / CH-660.0.509.988-2)